



## RATP

### OPTIMISATION DE LA GESTION DES JOURS DE REPOS DES AGENTS « BUS » DE LA RATP



#### Objectifs :

Fournir aux unités opérationnelles de la RATP Bus un outil permettant d'établir le planning annuel des jours de repos, en répondant aux exigences de qualité de service et d'équité sociale

#### Solution :

Un outil sur-mesure basé sur la programmation linéaire en nombre entiers

#### Résultats :

- EURODECISION a fourni en quelques semaines un outil opérationnel permettant d'automatiser la gestion des jours de repos des agents.
- Cet outil permet d'établir un planning équitable, à l'échelle d'une année, des 121 jours de repos des 13 500 conducteurs de bus, tout en satisfaisant les contraintes de l'offre de transport (augmentation du volume, saisonnalité, variation du trafic...).
- Les objectifs ont été atteints, tant en terme d'équité que de productivité, permettant de couvrir les besoins de façon satisfaisante. On est passé en moyenne d'un écart de 5% à moins de 1% par rapport à l'objectif, qu'il s'agisse de repos ou de journée de travail.

*Patrick Ciboulet et Raymond Bourse (département COOP de la RATP Bus), qui ont été les principaux acteurs du projet côté RATP, soulignent « l'énorme réactivité d'EURODECISION » et « le record atteint tant dans la quantité que la qualité du travail déployé ».*

En 2006, RATP Bus a dû s'organiser pour absorber une offre de transport très importante imposée par les autorités de tutelle. Cela passait par une augmentation des effectifs, mais la direction de la RATP a voulu profiter de cette occasion pour remettre à plat l'organisation de son offre de transport, avec le souci d'améliorer la productivité et d'alléger et simplifier les process. Les équipes dédiées de la RATP (COOP/Conseil pour l'Organisation et l'Optimisation de la Production et MSE/Méthodes et Systèmes d'Exploitation) ont pris le projet en charge.

En ce qui concerne l'organisation du temps de travail, celle-ci reposait sur un accord contractuel signé en 2001 avec les organisations syndicales, qui fixait en particulier 121 jours de repos pour les machinistes receveurs. Mais la planification de ces jours de repos, qui était faite manuellement, n'était satisfaisante ni au plan de l'efficacité, ni au plan de l'équité, les écarts pour certains groupes d'agents allant de 115 à 129 jours. Au cours de l'été 2007, un protocole d'accord syndical a été signé pour limiter cet écart à une fourchette 119-123, et la décision a alors été prise d'atteindre effectivement 121 jours de repos.

Il ne restait que quelques mois pour créer et déployer un outil de planification des jours de repos pour l'année à venir. Les équipes de la RATP ont travaillé d'arrache-pied pour définir l'outil mathématique permettant de prendre en compte les multiples contraintes liées aux objectifs de productivité et aux impératifs sociaux, puis pour faire une première maquette. Dans un contexte d'extrême urgence, ils se sont ensuite tournés vers EURODECISION, déjà partenaire de la RATP sur d'autres projets, pour réaliser ce module de gestion des repos. Celui-ci devait en effet être opérationnel dans les premiers jours d'octobre.

Le défi a été parfaitement relevé par EURODECISION, qui reconnaît avoir bénéficié du gros travail en amont réalisé par les équipes de la RATP, en particulier une bonne formulation des données à prendre en compte. La bonne entente réciproque entre les intervenants des deux parties a également contribué à la réussite du projet. L'équipe pointue qu'EURODECISION a dédiée au projet a su résoudre en un temps record les difficultés d'optimisation liées à la volumétrie (13 500 agents répartis en 22 centres) et à l'horizon annuel des contraintes.

Les utilisateurs finaux de l'outil dans les centres de production de la RATP, qui ont été formés et ont bénéficié de l'assistance des entités RATP en charge du projet, sont passés facilement des grilles à court terme définies manuellement à la planification annuelle informatisée des jours de repos. Ce nouvel outil a été bien accepté.

